

## Compte rendu de la séance du mardi 04 septembre 2018

Présents : André ROUX, Bernard CREISSENT, Christophe NOURRY, Karine PASTRE, Marie-Thérèse CHAPELLE, Roseline PRADEILLES, Serge LAPIERRE, Gisèle BOUTIN, Suzette BOUTONNET, Anne-Marie CAMPREDON, Régis JULIEN, Catherine DUBOST, Christophe DONNET

Absents : José LOUREIRO, Gilles DUSSART, Joséphine ROBERT

*Secrétaire de la séance : Bernard CREISSENT*

Le secrétariat de mairie de Cocurès a déménagé dans ses nouveaux locaux- Place de la Croix. Monsieur le Maire remercie les employés communaux pour le travail effectué lors du déménagement ainsi que la secrétaire.

### 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 juin 2018.

Approuvé à l'unanimité

### 2) Transfert de compétences eau et Assainissement à la Communauté de Communes

Monsieur le Maire fait lecture du courrier adressé par la Communauté de Communes demandant de prendre une décision sur le transfert des compétences Eau et Assainissement à compter du 1/01/2019. Après un débat animé, beaucoup de conseillers ont regretté de ne pas disposer d'éléments d'évaluation chiffrés sur cette possibilité, et particulièrement de devoir se positionner alors que les résultats de l'étude menée n'étaient pas encore disponibles.

Le conseil s'est finalement prononcé pour le transfert à la Communauté de communes de l'ensemble des compétences EAU & ASSAINISSEMENT par **4 voix pour et 9 abstentions**.

### 3) Communauté de Communes : Groupement de commande Fournitures administratives

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu de la communauté de communes Gorges Causses Cévennes qui propose aux communes d'organiser un groupement de commande de fournitures administratives. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce groupement de commande Fournitures administratives

**Vote 13 voix POUR**

### 4) Compte Personnel de Formation

Le Compte Personnel de Formation se substitue au Droit Individuel de Formation, est alimenté de 24 heures par an jusqu'à l'acquisition d'un crédit de 120 heures puis de 12 heures par an jusqu'à un plafond ne pouvant pas dépasser 150 heures.

Le Conseil Municipal décide que les frais pédagogiques seront pris en charge par la Commune de Bédouès-Cocurès à hauteur de 50% par action de formation, dans la limite d'un budget annuel global de 500 €. Les frais de déplacement liés à la formation suivie dans le cadre du CPF ne seront pas pris en charge.

**Vote 13 voix POUR**

### 5) Marché Public- Réhabilitation d'un bâtiment communal en mairie- Lot n° 3-Avenant n°1

L'entreprise SAS BELARD Menuiserie- 48320 Ispagnac

Marché initial : **16 640 .00 HT €**

Montant rectifié selon les précédents avenants : 0 €

Avenant n° 1 : + **405.00 HT €- Verres feuilletés**

**- 650.00 HT € Volet roulant**

Nouveau montant du marché : **16 395.00 € HT**

**Objet : Verres feuilletés et en moins le volet roulant**

**Vote 13 voix POUR.**

6) Suppression du poste d'agent d'entretien contractuel

Compte tenu de la démission de l'agent exerçant sur le poste d'agent d'entretien, il convient de supprimer celui-ci

**Vote 13 voix POUR**

7) Approbation agenda d'accessibilité programmée

Cet agenda comporte une analyse des actions nécessaires pour que l'établissement réponde à ces exigences et prévoit le programme et le calendrier des travaux ainsi que les financements correspondants.

Certains ERP de la commune ne répondant pas aux normes d'accessibilité PMR, il est proposé au Conseil Municipal d'effectuer une demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée pour la période 2018-2021.

Le Conseil Municipal **adopte** le projet d'agenda d'accessibilité programmée et **autorise** le maire à déposer la demande d'approbation, puis à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des actions.

**Vote 13 voix POUR**

8) Prédation loup

La mairie a reçu un courrier relatif à la prédation loup et une demande d'adhésion à la Fédération Nationale de Défense du Pastoralisme.

Après discussion, le conseil municipal soutien les éleveurs mais ne souhaite pas que la commune adhère à l'association. Les conseillers adhéreront individuellement.

9) Questions diverses

- Réclamations : **Cocurès** : demande d'enlever un panneau de signalisation "Sol glissant" mis sur le mur d'une ancienne bâtisse

**Bédouès** : nuisances dues au stockage de fumier de cheval

Dégradation de la rue de la chapelle et de la rue Doupleto

- Bouffadou : La gérante arrête son activité fin septembre et rend les locaux fin octobre.

- Fondation du Patrimoine Chapelle St Saturnin : bon de souscription pour la restauration des peintures et des vitraux de la chapelle.

Collégiale : il va être demandé à l'architecte des bâtiments de France d'élaborer un cahier des charges pour les travaux à réaliser.

La journée du patrimoine aura lieu le 15 et 16 septembre.

- Source de l'Echalette : nettoyage par Christophe Donnet et Bernard Creissent

- Carrefour Rue des Clos : Sortie dangereuse

- Réunion publique : Aménagement de la place de l'Eglise et du clos à Cocurès : Mardi 9 octobre à 18h30 à la salle polyvalente de Cocurès

- Point sur les travaux des employés communaux

Dégradation de la rue Tra l'Envers, un courrier va être envoyé au propriétaire pour la restauration de la route avant l'hiver.

Séance levée à 20h30.

Vu le Maire

Vu le secrétaire